

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

### ----- DÉCISION -----

numéro
CCDC_221212_112

portant sur

---

### DON DE MONSIEUR MICHEL CAUBEL AU MUSÉE DE LODÈVE

---

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 9,

**VU** la délibération n°CC\_200711\_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT sus-visés,

**CONSIDÉRANT** que le projet scientifique et culturel validé en son temps par les élus, valorise l'importance des collections Sciences de la Terre et archéologie, le musée cherche régulièrement à enrichir ses collections,

**CONSIDÉRANT** qu'une des missions premières d'un musée de France est, au-delà de la sauvegarde, de l'étude, de la transmission et de la valorisation de ses collections, d'acquérir des œuvres destinées à enrichir ses collections,

**CONSIDÉRANT** que le don sera présenté prochainement à la commission d'acquisition de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie pour régularisation,

**CONSIDÉRANT** que Michel CAUBEL, demeurant 90 chemin Beaux séjours, Route de Mayres 34700 Lodève, propose de donner au musée de Lodève un lot très important d'œuvres de Paul Dardé et/ou d'objets ayant appartenu à l'artiste, dont l'inventaire précis est en cours d'élaboration mais qui est en majorité constitué des éléments suivants :

- *Pax Vobis*, gypse, sculpture déposée par monsieur Caubel au musée de Lodève en 2018, œuvre intégrée dans le parcours permanent consacré à l'artiste,
- *Portrait de René Quinton*, 1927, étude en pierre, déposée par monsieur Caubel au musée de Lodève en 2018, œuvre intégrée dans le parcours permanent consacré à l'artiste,
- 17 sculptures, données par monsieur Caubel au musée en 2018
- un lot d'environ 200 dessins, donnés par monsieur Caubel au musée en 2018
- un lot d'outils, matériels, crayons de couleur, craies, lunettes, etc. ayant appartenu à Alice Dardé, veuve de l'artiste et donnés par monsieur Caubel au musée en 2018
- un lot d'archives, de correspondances, de photographies, de livres et de documents ayant appartenu à l'artiste et donnés par monsieur Caubel au musée en 2018
- un lot d'environ 500 dessins, donnés au musée en novembre 2022 par monsieur Caubel

**CONSIDÉRANT** que ce fonds vient enrichir de manière significative le fonds déjà existant dédiés à Paul Dardé,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : d'accepter le don de Monsieur Michel CAUBEL comprenant un lot très important d'œuvres de Paul Dardé et/ou d'objets ayant appartenu à l'artiste, dont l'inventaire précis est en cours d'élaboration mais qui est en majorité constitué des éléments suivants :

- *Pax Vobis*, gypse, sculpture déposée par monsieur Caubel au musée de Lodève en 2018, œuvre intégrée dans le parcours permanent consacré à l'artiste,

- *Portrait de René Quinton*, 1927, étude en pierre, déposée par monsieur Caubel au musée de Lodève en 2018, œuvre intégrée dans le parcours permanent consacré à l'artiste,
  - 17 sculptures, données par monsieur Caubel au musée en 2018
  - un lot d'environ 200 dessins, donnés par monsieur Caubel au musée en 2018
  - un lot d'outils, matériels, crayons de couleur, craies, lunettes, etc. ayant appartenu à Alice Dardé, veuve de l'artiste et donnés par monsieur Caubel au musée en 2018
  - un lot d'archives, de correspondances, de photographies, de livres et de documents ayant appartenu à l'artiste et donnés par monsieur Caubel au musée en 2018
  - un lot d'environ 500 dessins, donnés au musée en novembre 2022 par monsieur Caubel,
- **ARTICLE 2** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le douze decembre deux mille vingt-deux,

Le Président  
Jean-Luc REQUI

